

## Mer Noire : rivalités et enjeux de sécurité européenne

Par **Florent Marciacq**

**Florent Marciacq** est chercheur associé à l'Ifri, coordinateur du groupe de Pezinok sur l'autonomie stratégique et secrétaire général-adjoint du Centre franco-autrichien pour le rapprochement en Europe (CFA).

Avec l'annexion de la Crimée en 2014, puis l'invasion de l'Ukraine de février 2022, la Russie a cherché à renforcer son emprise sur la mer Noire. Cette mer est également bordée par des États membres de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne. Au-delà du continent européen, la sécurité alimentaire de nombre d'États en développement dépend des céréales exportées depuis les ports de la mer Noire. L'avenir de la sécurité de l'Europe se joue en large part sur ses rives.

**politique** étrangère

La mer Noire est une ligne de faille géostratégique à la confluence de l'Europe, de l'Asie centrale, de la Méditerranée orientale et de la Russie. La Crimée, les détroits du Bosphore et des Dardanelles ainsi que l'embouchure du Danube en font un espace de transit convoité, riche en ressources, pour le contrôle duquel les grandes puissances se sont affrontées à maintes reprises. Profondément marquée par quatre siècles de rivalité russo-turque, la mer Noire est aujourd'hui bordée par six États, au nombre desquels figurent, outre la Russie, deux membres de l'Union européenne (UE) – Roumanie et Bulgarie – et trois candidats à l'adhésion – Ukraine, Géorgie et Turquie. L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) y est également implantée avec trois de ses États membres – Turquie, Roumanie et Bulgarie – et le commandement de la division multinationale sud-est qui est basé à Bucarest, à quelques encablures des bases navales russes de Sébastopol et Novorossiysk.

Dans cet espace clé dominé par des rapports de force en constante évolution s'inscrivent d'importants enjeux sécuritaires, à la fois politico-militaires, énergétiques et alimentaires. Les guerres en Abkhazie (1991-1993) et Ossétie du Sud (2008), suivies de l'annexion illégale de la

Crimée en 2014 et de l'invasion de l'Ukraine en 2022 ont, pour l'heure, permis à la Russie de renforcer son emprise militaire sur ce carrefour stratégique. Cette montée en puissance ne s'est pas effectuée au détriment de la Turquie, puisque l'instabilité qui l'accompagne a créé des opportunités – notamment économiques – dont Ankara s'est promptement saisie. En ont pâti l'Ukraine et la Géorgie, amputées d'une majeure partie de leurs littoraux et voies de communication, mais aussi l'UE, mise au défi de son autonomie stratégique, et plus largement l'architecture de sécurité européenne, qu'il faudra redéfinir.

### **Un renforcement de la position géostratégique russe**

Pour la Russie, la mer Noire fait à la fois figure de rempart stratégique contre l'« Occident collectif » honni et de tremplin vers la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Afrique. Le Kremlin y attache donc une importance capitale. Les révolutions de couleur, qu'il attribue aux États-Unis, et l'élargissement de l'OTAN sont perçus comme vecteurs d'insécurité. L'enjeu, pour Moscou, consiste dès lors à renforcer l'emprise russe sur cet espace contesté afin de faire barrage en amont aux développements susceptibles de menacer la sécurité nationale russe et la stabilité du régime.

Cette volonté s'est traduite par une série de décisions politiques et militaires mises en œuvre *crecendo* depuis le début des années 2000. En 2003, Moscou parvient, par la signature d'un traité avec l'Ukraine, à ce que la mer d'Azov obtienne le statut de mer intérieure mitoyenne. Elle entérine ce faisant l'assurance qu'aucun navire tiers ne puisse franchir le détroit de Kertch sans son autorisation. Le Kremlin, dans le même temps, décrète l'extension de la base navale de Novorossiysk, aux portes de la mer d'Azov, puis une nouvelle escadre de sous-marins est créée en 2014.

À partir de 2008, la Russie renforce son emprise sur la partie orientale de la mer Noire à la faveur des guerres qu'elle attise en Abkhazie et Ossétie du Sud. En résultent la conquête du port abkhaze d'Otchamtchira et sa transformation graduelle en base navale russe, la destruction de la principale base navale géorgienne de Poti et, plus généralement, le démantèlement de la marine géorgienne. Surtout, une zone littorale tampon est créée, sous contrôle russe, après la reconnaissance par Moscou de l'indépendance de l'Abkhazie sécessionniste en août 2008. Cette amputation de la souveraineté géorgienne sur les rives de la mer Noire (et en Ossétie du Sud) a non seulement permis d'ancrer les intérêts russes dans cet espace, mais aussi d'entraver durablement les aspirations de Tbilissi à adhérer un jour à l'UE et à l'OTAN.

En 2014, la Russie prend possession, *manu militari*, de l'ensemble de la péninsule de Crimée. Elle se saisit de la plupart des bâtiments de la marine ukrainienne qui y mouillaient, ainsi que d'un grand nombre d'avions et d'hélicoptères. L'annexion de la Crimée, pilotée depuis Novorossiysk, permet à la Russie de faire sa jonction avec Sébastopol, principale base navale de la flotte de la mer Noire. Elle évince totalement l'Ukraine du détroit de Kertch et contrôle donc seule l'entrée en mer d'Azov. Dans le même temps, Moscou attise le sécessionnisme russe dans les oblasts ukrainiens de Donetsk et Louhansk au nord de la mer Noire, créant là encore de nouvelles zones tampon, qu'elle annexe finalement en septembre 2022.

L'invasion de l'Ukraine en février 2022 s'inscrit dans cette même logique de renforcement du positionnement de la Russie dans l'espace de la mer Noire. Aujourd'hui, la Russie contrôle près de 80 % du littoral ukrainien et seule la partie la plus occidentale, de Kherson au delta du Danube, demeure sous contrôle ukrainien. La conquête de Marioupol et de son littoral fait *de facto* d'Azov une mer intérieure russe. Plus à l'ouest, la Russie contrôle également la Transnistrie depuis le début des années 1990. Elle nourrit sans doute l'espoir d'étirer un jour son emprise, sans discontinuité, sur l'ensemble du littoral nord et nord-ouest de la mer Noire, érigeant ainsi à son profit un rempart sécuritaire au détriment de la souveraineté des pays riverains.

Dans la poursuite de ce dessein, la Russie s'est dotée d'une tête de pont fortifiée, hautement militarisée : la Crimée. Elle y a installé d'importants systèmes de défense antiaérienne (*S-400*) et côtière (*Bastion* et *Bal*), des systèmes de missiles balistiques surface-surface (*Iskander*) et de guerre électronique, des plateformes de lancement de drones, etc. Ces équipements sont essentiels à la mise en œuvre de la stratégie russe de déni d'accès et d'interdiction de zone sur la majeure partie de la mer Noire. Ils permettent de maintenir une pression constante sur les différents théâtres d'opérations en Ukraine et cristallisent un nouveau rapport de force avec l'OTAN. Afin de sécuriser les lignes logistiques, Moscou a injecté près de 10 milliards de dollars dans la construction d'infrastructures de sécurité et de connectivité civiles et militaires (pont de Kertch, câbles sous-marins, routes, etc.) depuis 2014.

**La Russie s'est dotée d'une tête de pont fortifiée, la Crimée**

Doctrine Primakov oblige, les ambitions de la Russie, à terme, ne se limitent pas à bâtir un rempart en mer Noire. Cette tête de pont est aussi un tremplin vers la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Afrique, où la

Russie espère intensifier son engagement. Elle l'a fait en Syrie par la mobilisation de la flotte de la mer Noire, jusqu'à ce que la Turquie, en février 2022, restreigne le passage par ses détroits aux bâtiments militaires étrangers, en vertu de la convention de Montreux. Cette contrainte et les capacités expéditionnaires limitées de la Russie dans cet espace empêchent pour le moment Moscou de s'affirmer dans les eaux méditerranéennes, pré carré de l'OTAN.

### **L'Ukraine face au Goliath russe**

Les ambitions militaires de la Russie en mer Noire se sont heurtées à la résistance efficace de l'Ukraine, qui est parvenue à profondément fragiliser l'emprise russe sur le littoral nord. Depuis le début de la guerre, et en dépit de la perte de sa marine, l'Ukraine a en effet réussi à neutraliser un tiers des capacités navales russes rattachées à la flotte de la mer Noire, dont le navire amiral *Moskva*.

Pour pallier le nombre limité de missiles de croisière à sa disposition, l'Ukraine a développé avec succès l'usage de drones aériens et navals dans ses opérations en mer Noire. Elle en use aussi pour frapper les infrastructures militaires russes au sol, par exemple le centre de commandement aéronaval en Crimée, ou des infrastructures sensibles, tel le pont de Kertch. Ses tactiques asymétriques lui ont permis de briser à moindre coût l'étau de la flotte russe, de contraindre les bâtiments russes à s'éloigner des côtes et de maintenir la pression sur les infrastructures de soutien au sol. Bien que l'emprise de la Russie demeure importante, la résistance ukrainienne est parvenue à faire du littoral une zone de déni d'accès mutuel, dangereuse pour les forces russes.

Pour l'Ukraine, il s'agit naturellement de regagner à terme le contrôle effectif sur l'ensemble du territoire et de briser l'emprise militaire russe en Crimée. Mais au-delà de cet enjeu de souveraineté, les considérations économiques sont de première importance. Avant l'invasion russe, l'économie ukrainienne était tournée vers l'export, principalement *via* la mer Noire. 70 % de son commerce y transitaient, tout particulièrement ses céréales. En 2021, l'Ukraine faisait partie des trois premiers pays exportateurs de grains au monde, les trois quarts de ses exportations transitant alors par le port d'Odessa. L'agriculture représentait plus de 10 % du produit intérieur brut ukrainien et employait 15 % de la population active. Un coup dur lui fut porté par l'annexion par la Russie des terres noires à l'est de l'Ukraine (les très fertiles *tchernozioms*). Dans ce contexte, briser l'emprise russe sur le littoral était essentiel pour que le pays puisse renouer avec les exportations par voie maritime.

C'est désormais chose faite, même si la situation reste précaire. L'Ukraine, de manière unilatérale et grâce à ses tactiques asymétriques, est dernièrement parvenue à rétablir le trafic maritime sur la mer Noire le long d'un étroit corridor relativement sécurisé – alors même que la Russie s'est opposée au renouvellement de l'accord sur les exportations de céréales conclu sous le parrainage de la Turquie en juillet 2022. Contre les attentes de Moscou, qui mène désormais une guerre d'attrition économique et militaire, l'Ukraine a ainsi pu renouer au début de l'année 2024 avec des volumes d'exportation de grains dignes de l'avant-guerre.

Reste l'enjeu énergétique, intimement lié à l'entreprise de prédation russe en Ukraine. Jadis poumon industriel, l'est du pays regorge en effet de ressources minières (fer, lithium, etc.) dont le contrôle fait l'objet d'âpres affrontements. Par ailleurs, en annexant la Crimée en 2014, la Russie a spolié l'Ukraine de vastes ressources en gaz et pétrole au large de la péninsule ainsi que d'installations *offshore* alors opérationnelles. Si l'Ukraine a réussi à reprendre le contrôle de certaines d'entre elles ces derniers mois, la Russie peut se prévaloir d'un fort ascendant en la matière, en dépit des restrictions et sanctions imposées par l'UE dans le domaine énergétique.

### **La Turquie à la manœuvre**

Membre de l'OTAN depuis 1952 et huitième puissance militaire mondiale, la Turquie joue un rôle essentiel dans la géopolitique de la mer Noire. Elle promeut une conception de la stabilité régionale fondée sur ses intérêts propres, politiques et économiques, ce qui l'amène à aborder les rapports de force dans cet espace avec un certain opportunisme.

La Turquie soutient sans ambiguïté la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Elle a condamné l'annexion de la Crimée par la Russie puis l'invasion de l'Ukraine, notamment dans les enceintes des Nations unies, et a conclu en 2020 un partenariat stratégique avec Kiev incluant une dimension militaire. Ses livraisons de drones *Bayraktar TB2*, relativement peu coûteux, ont aidé l'Ukraine à tenir tête à la Russie dans les mois qui ont suivi l'invasion de février 2022. Elles ont renforcé le moral des troupes, à un moment où l'avancée des Russes semblait inévitable, et forgé des liens entre les deux pays d'autant plus forts que tardait à se matérialiser le soutien militaire occidental. Cette coopération industrialo-militaire s'est depuis lors renforcée avec l'installation de lignes de production de *TB2* en Ukraine et le développement commun de nouveaux drones de combat (*Akinci* et *Kizilelma*), alliant propulsion ukrainienne et avionique turque. Kiev et Ankara se sont également entendus sur la

construction commune de deux corvettes lance-missiles furtives de classe *Ada*, qui pourraient être équipées de missiles antinavires turcs *Atmaca*.

Ce soutien militaire et diplomatique de la Turquie ne signifie pas pour autant que cette dernière s’aligne sur les positions de ses partenaires euro-atlantiques. La Turquie n’a pas adopté de sanctions contre la Russie, dont elle reste économiquement dépendante, et s’efforce au contraire de saisir les nouvelles opportunités qui se présentent à elle. Sur le plan énergétique, par exemple, elle importe de Russie à tarif réduit plus de la moitié de son gaz naturel grâce aux pipelines Blue Stream et TurkStream qui traversent la mer Noire, bénéficiant, comme la Hongrie, de facilités de paiement. Elle importe, aussi à tarif réduit, la moitié de son pétrole brut de Russie, avant d’en raffiner une partie qu’elle revend à prix avantageux sur le marché international. Ces flux, qui permettent à Moscou de contourner les sanctions européennes, constituent une manne budgétaire pour un pays confronté à une inflation endémique. Le flot de touristes russes affluant sur les côtes turques depuis le début de la guerre et le *hub* aéroportuaire d’Istanbul qui s’est développé à la faveur des restrictions européennes constituent une autre source de revenus et témoignent de la vitalité des relations entre les deux pays.

### Turquie et Russie partagent une vision similaire de l’ordre régional en mer Noire

Il faut dire que la Turquie et la Russie partagent une vision similaire de l’ordre régional en mer Noire : toutes deux souhaitent limiter la présence de l’OTAN, et en particulier des États-Unis, dans cet espace. Elles voient d’un mauvais œil les révolutions de couleur et autres aspirations démocratiques. Elles s’accordent en général à contenir l’influence des États-Unis, perçue comme vecteur d’instabilité. La Russie reste par ailleurs un allié de la Turquie en Syrie, contre les Kurdes soutenus par les États-Unis. Sur le plan diplomatique, Ankara navigue donc en fonction de ses intérêts propres.

Dans le même temps, Ankara cherche à créer un rapport de force suffisamment net vis-à-vis de la Russie afin de dissuader Moscou d’empiéter trop largement sur l’un de ses bassins stratégiques. La Turquie le fait par le biais de son soutien diplomatique et militaire à l’Ukraine, par des démonstrations de force navale en mer Noire et par le développement de ses capacités militaires. Elle le fait également à travers les prérogatives dont elle peut se prévaloir au titre de la convention de Montreux de 1936, qui lui confère, en temps de guerre, un droit de blocage du trafic maritime transitant par les détroits du Bosphore et des Dardanelles. Ni la Russie ni l’OTAN n’ont ainsi pu renforcer leur présence navale en mer Noire.

Cette ambition est aussi portée sur le plan diplomatique. La Turquie a été la première à organiser des pourparlers de paix en mars 2022 et elle a joué un rôle clé dans la négociation de l'accord sur les exportations de grains conclu en juillet 2022. Cet accord fut facilité par une Turquie se présentant comme soucieuse de l'intérêt des pays du Sud global, durement touchés par les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Cette diplomatie de puissance émergente fut un succès pour le président Erdogan, permettant à l'Ukraine de renouer avec ses livraisons de blé pour quelques mois et à la Russie avec ses livraisons d'engrais. Sur le plan énergétique enfin, la Turquie ambitionne de devenir un *hub* régional, et non plus simplement un pays de transit pour les gaz russe et azerbaïdjanais. Son objectif de produire et exporter d'importantes quantités de gaz s'est affirmé avec la découverte en 2020 du gisement *offshore* de Sakarya, en mer Noire.

### Un renforcement de l'engagement de l'OTAN

Depuis l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, l'OTAN a renforcé sa posture générale en matière de défense et de dissuasion sur son flanc est. Pour diverses raisons, et faute d'alignement stratégique sur le pourtour de la mer Noire, l'accent était traditionnellement mis sur la sécurité dans l'espace baltique. L'invasion de février 2022 a changé la donne. Au sommet de Madrid, et dans son nouveau concept de sécurité, l'OTAN a reconnu l'importance stratégique de l'espace de la mer Noire. Elle a confirmé cet ajustement au sommet de Vilnius en 2023 et enjoint à ses membres de travailler à l'élaboration d'une stratégie commune pour la mer Noire, dotée d'un plan d'action. La démarche fait miroir à celle des États-Unis qui, comme la France, travaillent à l'élaboration d'une stratégie nationale pour la mer Noire.

L'invasion de l'Ukraine a rapproché les membres de l'Alliance sur certains points stratégiques, à commencer par leur engagement à soutenir Kiev dans la durée. Les dirigeants réunis à Vilnius ont réitéré les perspectives d'adhésion offertes à l'Ukraine au sommet de Bucarest en 2008. Si l'idée d'une adhésion accélérée fut rejetée, notamment par les États-Unis et l'Allemagne, d'autres mesures ont été prises pour ancrer davantage encore le soutien de l'OTAN à l'Ukraine, *via* par exemple la création d'un conseil OTAN-Ukraine. Reste une ambiguïté, dont Moscou saisit bien l'intérêt, qui consiste à assurer Kiev qu'une invitation à rejoindre l'Alliance lui sera adressée « dès lors que les Alliés seront d'accord et que les conditions seront remplies », deux *sine quibus non* difficiles à imaginer aussi longtemps que dure l'agression russe.

Autres points sur lesquels l'OTAN s'emploie à peser : la liberté de navigation en mer Noire et, plus généralement, les rapports de sécurité régionale. Les prérogatives que confère la convention de Montreux ont, pour le moment, permis à la Turquie d'agir dans le sens des intérêts de l'Alliance, en limitant l'escalade militaire en mer Noire. Dans le même temps, Ankara, tout comme Sofia, s'est opposée depuis 2016 à la proposition roumaine d'établir sous pavillon otanien une flotte de la mer Noire qui permettrait d'affirmer la présence navale de l'Alliance face à la Russie. Limitée dans la manifestation de sa présence, l'Alliance transatlantique est néanmoins parvenue, depuis février 2022, à plus que doubler les contingents stationnés dans la région. Elle a créé quatre nouveaux groupements tactiques multinationaux, dont deux sur les rives de la mer Noire (en Bulgarie et en Roumanie) avec, respectivement, l'Italie et la France comme nations-cadres. Ces groupements tactiques ont vocation à croître jusqu'à atteindre le niveau de la brigade.

La Roumanie joue un rôle important dans ce renforcement de la posture de l'Alliance. Elle a accéléré la mise en œuvre de ses objectifs de modernisation et de réforme en matière de défense, tout en développant ses partenariats de sécurité avec, notamment, les États-Unis et la Turquie. Elle s'est aussi fortement investie dans des initiatives multilatérales, comme au sein du groupe des Neuf de Bucarest, afin de promouvoir cette montée en puissance de l'OTAN dans l'espace de la mer Noire. Son engagement dans l'Alliance diffère de celui de la Bulgarie, dotée d'équipements vétustes et surtout plus divisée intérieurement, du fait de la vivacité des forces pro-russes sur sa scène politique.

### **Quid de l'Europe puissance en mer Noire ?**

Ces développements sur le pourtour de la mer Noire mettent l'UE au défi de s'affirmer comme puissance autonome et stratégique dans un espace structuré par de fortes rivalités. Or, pour l'heure, l'Union ne dispose pas de stratégie à proprement parler. Dans sa Boussole stratégique, elle reconnaît certes que l'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue une menace pour la stabilité et la sécurité de l'ensemble de la région. Mais son approche reste guidée par une Synergie de la mer Noire candide et obsolète, adoptée en 2008 au lendemain de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie. L'objectif de cette Synergie reflète le *Zeitgeist* des années 2000 : celui d'une Union convaincue que le « doux commerce » était à même de pacifier les relations internationales et que la sécurité découlait de l'intégration économique, de la connectivité, des échanges transfrontaliers et du pouvoir de régulation de Bruxelles. La promotion de la « croissance bleue » en mer Noire ne suffit de toute évidence pas à doter l'Union d'une



stratégie dans cet espace vis-à-vis de la Russie, de la Turquie, de l'OTAN et des autres pays riverains, membres ou non de l'UE.

Cette lacune offre un terrain propice au creusement de vulnérabilités stratégiques. Sur le plan militaire, l'Union ne peut que compter sur l'OTAN pour sécuriser son flanc est. Or ses relations avec la Turquie, acteur majeur dans la région, sont empreintes de tensions en Méditerranée (Grèce, Chypre...), au Moyen-Orient (Syrie...), en Afrique du Nord (Libye...), et de rivalités commerciales sur le continent africain. Les pierres d'achoppement ne manquent pas, également, en matière de gestion des flux migratoires, de démocratie ou d'état de droit.

De même, en déléguant entièrement sa sécurité à l'OTAN dans cet espace sujet à confrontation, l'UE s'en remet de fait à Washington alors que le contexte appelle à la prudence. En effet, l'intensification de la rivalité sino-américaine, la volonté des États-Unis de se concentrer sur l'Indo-Pacifique et les élections de novembre 2024 pourraient affecter la doctrine et les priorités américaines en matière de politique étrangère. Une stratégie européenne pour la mer Noire se devrait d'adopter une posture autonome à l'égard de la Turquie et des États-Unis, afin que l'Union puisse elle aussi défendre ses intérêts, viendraient-ils à s'éloigner de ceux de ses partenaires.

### **L'absence de stratégie européenne pour la mer Noire est une anomalie**

Sur le plan politique, l'absence de stratégie européenne pour la mer Noire est une anomalie, tant les enjeux y sont essentiels pour une Union en quête d'unité. L'UE est en proie aux tactiques hybrides russes qui, à force de désinformation, parviennent à fragiliser la constitution d'un front uni et proprement européen sur des thématiques aussi essentielles que l'autonomie stratégique en matière de défense et de politique étrangère, d'approvisionnement énergétique, de soutien à l'Ukraine, etc. Les approches des États membres dans le quart sud-est de l'Europe ont certes eu tendance à se rapprocher depuis février 2022, mais pas suffisamment pour faire de la mer Noire un espace de convergence stratégique. Le contraste entre la Roumanie et la Bulgarie, mais aussi la Hongrie, illustre cet écueil. Quant aux autres États membres, leurs intérêts pour cette région varient considérablement, surtout s'ils sont dénués de culture maritime.

L'engagement conjoint d'une poignée d'États membres permettrait de créer une dynamique. La France et l'Italie, déjà présentes en tant que nations-cadres de l'OTAN sur le pourtour de la mer Noire, pourraient

prendre l'initiative en se référant au traité du Quirinal conclu en 2021, qui prévoit précisément l'approfondissement des coopérations franco-italiennes dans le domaine de la défense et de la sécurité, tout particulièrement dans l'espace méditerranéen. Il y a là un agenda de souveraineté européenne auquel les deux pays peuvent contribuer.

Paris et Rome seraient avisés de le faire en s'associant à Bucarest, à la pointe des enjeux de sécurité en mer Noire. Outre leurs affinités culturelles et leurs liens historiques, la France, l'Italie et la Roumanie partagent une compréhension politique des enjeux de sécurité, y compris dans leur dimension maritime et géopolitique. Leur engagement conjoint, porté par un groupe de travail, permettrait de dessiner les contours d'une stratégie européenne pour la mer Noire reliée aux enjeux de sécurité (militaire, énergétique, alimentaire, etc.) de l'espace méditerranéen.

Cette démarche pourrait être étendue à d'autres partenaires, par exemple la Moldavie et l'Ukraine, par un dialogue stratégique restreint mené dans le cadre de la Communauté politique européenne, à condition toutefois qu'on n'y sacrifie pas la pensée stratégique au désir d'inclusivité. Le risque est le même au sein de l'UE : il serait très contre-productif de réduire la géopolitique de la mer Noire à un agenda de connectivité.

### **L'élargissement de l'UE sur les rives de la mer Noire**

Reste la question, ô combien délicate, de l'élargissement de l'Union aux pays riverains de la mer Noire. L'UE a attribué le statut de candidat à la Turquie en 1999, mais le processus d'adhésion reste gelé depuis 2018. Elle a aussi offert des perspectives d'adhésion à l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie en 2022, et a récemment enclenché certains de ces processus d'adhésion. En théorie (mais en théorie seulement), l'Union aurait donc vocation à faire de la mer Noire une *mare closum europaeum*, ou presque. Or cet objectif ne figure nulle part. Et pour cause.

La politique d'adhésion de l'UE dans les Balkans occidentaux a viré au fiasco. Difficile, dans ce contexte, d'en faire le fer de lance d'une Europe puissance qui se cherche. Puissance velléitaire, l'UE peine à projeter une influence crédible, déterminante, dans un espace pourtant enclavé. Son approche, à ce jour, a certes favorisé l'intégration graduelle des pays de la région dans la géographie économique et humaine de l'Union, comme dans son ordre légal. Mais, au niveau politique, cette approche a buté sur l'incapacité tenace de l'UE à s'affirmer face au sécessionnisme serbe au Kosovo, aux influences russes et chinoises en Serbie, et au travail de sape

des nationalistes serbes et croates en Bosnie-Herzégovine. Pis, elle a également buté sur sa propre impuissance, quand il s'est agi de brider les États membres dans l'usage abusif qu'ils ont pu faire (et continuent de faire) de leur droit de veto.

Ce constat est de bien mauvais augure. Si l'Union peine tant à s'affirmer dans les Balkans occidentaux, le pourra-t-elle sur le pourtour de la mer Noire, là où s'imposent comme nulle part ailleurs les questions de souveraineté contestée, de territorialité dure, de rivalité géostratégique ? Parviendra-t-elle, avec sa grammaire économique, technique et juridique, à relever les défis d'un espace plus complexe, plus polarisé, plus conflictuel et, surtout, plus exposé aux tactiques de zones grises de ses rivaux stratégiques ?

Une réforme du processus d'adhésion accentuant simplement la gradualité de l'élargissement n'apporterait que peu de réponses à ces défis pourtant cardinaux. Peut-être la clé, dans l'espace de la mer Noire comme dans les Balkans occidentaux, serait-elle *a contrario* de lever ces ambiguïtés qui fragilisent l'Union, et que plus d'intégration différenciée risquerait d'accentuer.

La première ambiguïté, sempiternelle, est celle des frontières. L'Union peut-elle investir l'âge géopolitique sans chercher à s'inscrire dans une territorialité (dé)finie ? Peut-elle encore escamoter cette question au prétexte que l'élargissement est régi par le droit, les valeurs ou l'économie ? Ne doit-elle pas lever cette ambiguïté et enfin préciser quelles seront ses frontières sur le pourtour de la mer Noire, et notamment quel type de relation elle entend développer avec la Turquie ?

La deuxième ambiguïté consiste à considérer le processus d'adhésion comme fondé sur le mérite quand, en réalité, il relève bien davantage d'une logique de cooptation. En somme, l'élargissement de l'Union doit-il être guidé par un impératif de convergence, même illusoire, ou par une politique d'alliances ? Peut-être est-il temps que l'Union et ses États membres assument plus ouvertement une ingérence politique, et pas seulement juridique et institutionnelle, dans les pays dont elle cherche à influencer la trajectoire.

La troisième ambiguïté, et peut-être la plus importante, touche à la finalité politique du projet européen et à son approfondissement. Les enjeux de sécurité qui structurent l'espace de la mer Noire mettent

l'Union au défi d'une réponse stratégique difficile à formuler sans vision politique (autonome) du devenir de l'Union. Au pied du mur, le temps est peut-être venu pour l'UE de penser son élargissement et ses réformes institutionnelles à l'aune d'un projet politique clair et identifiable, à la fois totem et tabou – confédéral ou fédéral.



---

#### Mots clés

Mer Noire  
Mer d'Azov  
Guerre en Ukraine  
Forces navales

# politique étrangère



## Découvrez nos nouvelles offres d'abonnement sur le site [www.revues.armand-colin.com](http://www.revues.armand-colin.com)

- ✓ Bénéficiez de services exclusifs sur le portail de notre diffuseur
- ✓ Accédez gratuitement à l'ensemble des articles parus depuis 2007
- ✓ Choisissez la formule papier+numérique ou e-only

### TARIFS 2024

| ► S'abonner à la revue |                    | France TTC | Étranger HT* |
|------------------------|--------------------|------------|--------------|
| <b>Particuliers</b>    | papier + numérique | ■ 85,00 €  | ■ 105,00 €   |
|                        | e-only             | ■ 70,00 €  | ■ 85,00 €    |
| <b>Institutions</b>    | papier + numérique | ■ 185,00 € | ■ 205,00 €   |
|                        | e-only             | ■ 140,00 € | ■ 160,00 €   |
| <b>Étudiants**</b>     | papier + numérique | ■ 70,00 €  | ■ 75,00 €    |
|                        | e-only             | ■ 50,00 €  | ■ 55,00 €    |

\* Pour bénéficier du tarif Étranger HT et être exonéré de la TVA à 2,1 %, merci de nous fournir un numéro intra-communautaire

\*\* Tarif exclusivement réservé aux étudiants sur présentation d'un justificatif

| ► Acheter un numéro de la revue                        | Tarif     | Numéro (format X-20XX)            | Quantité |
|--|-----------|-----------------------------------|----------|
| <b>Numéro récent (à partir de 2014)</b>                | ■ 23,00 € | .....                             | .....    |
| <b>Numéro antérieur à 2014</b>                         | ■ 20,00 € | .....                             | .....    |
| <b>TOTAL DE VOTRE COMMANDE</b>                         |           |                                   | ..... €  |
| <b>FRAIS DE PORT</b>                                   |           | 3,00 € pour une commande < à 35 € | ..... €  |
| (achat au n° seulement)                                |           | 0,01 € pour une commande > à 35 € | ..... €  |
| <b>TOTAL DE MA COMMANDE (commande + frais de port)</b> |           |                                   | ..... €  |

### Bon de commande à retourner à :

DUNOD ÉDITEUR - Service Clients - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, France  
Tél. 0 820 800 500 - Fax. 01 41 23 67 35 - Étranger +33 (0)1 41 23 66 00 - [revues@armand-colin.com](mailto:revues@armand-colin.com)

### Adresse de livraison

Raison sociale : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : |\_|\_|\_|\_| Ville : ..... Pays : .....  
Courriel : .....@.....

### Règlement à l'ordre de Dunod Éditeur

- Par chèque à la commande
- À réception de facture (institutions uniquement)
- Par mandat administratif (institutions uniquement)

Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature (obligatoire)

### Je souhaite effectuer mes démarches en ligne ou par courriel/téléphone

- ✓ Je me connecte au site [www.revues.armand-colin.com](http://www.revues.armand-colin.com), onglet « ÉCO & SC. POLITIQUE »
- ✓ Je contacte le service clients à l'adresse [revues@armand-colin.com](mailto:revues@armand-colin.com) ou au 0 820 800 500

En vous abonnant, vous consentez à ce que Dunod Editeur traite vos données à caractère personnel pour la bonne gestion de votre abonnement et afin de vous permettre de bénéficier de ses nouveautés et actualités liées à votre activité. Vos données sont conservées en fonction de leur nature pour une durée conforme aux exigences légales. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, ou encore définir le sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à [infos@dunod.com](mailto:infos@dunod.com), sous réserve de justifier de votre identité à l'autorité de contrôle. Pour en savoir plus, consultez notre Charte Données Personnelles <https://www.revues.armand-colin.com/donnees-personnelles>. Toute commande implique que vous ayez préalablement pris connaissance des conditions générales d'abonnement sur notre site : <https://www.revues.armand-colin.com/cga>

